

Entente de bassin n° 16

Élaboration et diffusion du code de conduite des embarcations motorisées au lac Trois Lacs



Description du projet :

Le code de conduite a pour but d'encadrer la circulation des bateaux à moteur sur le plan d'eau des Trois-Lacs afin de favoriser la durabilité des effets recherchés par le projet de restauration et d'assurer un civisme nautique en toute occasion afin de privilégier tant le respect de l'environnement que celui de la qualité de vie des résidents.

Le code de conduite vise à résoudre deux problématiques majeures:

- Limiter la propagation des plantes aquatiques sur le lac transportées par les embarcations motorisées
- Limiter l'érosion créée par les vagues créées par les embarcations

Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Nicolet :

Enjeu 3: Gestion du fonctionnement physique et écologique des cours d'eau, des milieux humides et des lacs

Orientation 3.1 : Assurer la gestion physique des cours d'eau et des lacs, et la dynamique fluviale afin de limiter les risques liés à l'érosion des berges et aux glissements de terrain, et à la sédimentation

Plan directeur du bassin versant des Trois Lacs

Enjeu 1 Contribuer à la prévention des risques (érosion, sédimentation et inondations)

Objectif 1.1. Prévenir l'érosion des berges du bassin versant

Partenaires : Association des résidents des Trois Lacs, COPERNIC

Calendrier : En vigueur à partir du mois d'août 2011

Résultats visés :

Les objectifs suivants sont visés par la démarche d'élaboration d'un code de conduite

- Proposer un encadrement pour la circulation des bateaux à moteur;
- Favoriser la durabilité des effets recherchés par le projet de restauration;
- Assurer un civisme nautique en toute occasion tout en procurant aux résidents une meilleure harmonie et une meilleure de gestion des vagues ainsi que le respect des limites de vitesse dans les endroits jugés sensibles;
- Permettre aux plaisanciers et aux fervents des sports nautiques l'opportunité d'exercer leurs activités tout en respectant la quiétude et la sécurité tant des riverains que de l'écosystème;
- Établir une meilleure relation et un meilleur équilibre entre les embarcations motorisées et celles non motorisées.
- Exercer une volonté commune à réduire la vitesse des embarcations et responsabiliser les plaisanciers

Signatures :

Caroll McDuff, Président, COPERNIC

Réjean Gouin, Président, Association des résidents des Trois Lacs

Entente signée en date du _____

Indicateurs de suivi

Nombre de brochures distribuées

Nombre d'événements où l'information est diffusée

Nombre de panneaux d'interprétations installés